



Litige agence immobilière - loyers impayés

Par **ikermit**, le **20/03/2012** à **22:25**

Bonjour,
bonsoir,

suite à un divorce et une perte d'emploi, j'ai eu de grosses difficultés financières .
ce qui a entraîné de grosses dettes, dont des retards de loyers.

J'ai déposé un dossier à la banque de France qui a été déclaré recevable le 06/06/9/2011.
Ma gestionnaire a proposé l'effacement de mes dettes .

je paie mon loyer chaque mois depuis octobre 2011.

Or, mon agence immobilière bascule les loyers sur les impayés , malgré la BDF.

ils ont lancé un commandement à payer avec expulsion à la clé.

Mon père s'est porté caution à la signature du bail.

Si le juge efface mes loyers en retard, l'agence peut-elle se retourner contre mon père pour recouvrer quand même mes loyers ilmpayés ?

merci d'avance pour toute l'aide que vous pourrez m'apporter?